Conditions générales de vente

Préambule :

Le service de réservation Excellence Park géré par la société Excellence Park permet la location d'un parking aux clients.

Définitions des termes :

- Client : Toute personne ayant réservé un parking par le biais du site www.excellence-park.com
- Utilisateur : Tout internaute accédant au site Excellence Park.
- La plateforme : Désigne le site internet www.excellence-park.com dans son rôle d'enregistrement de réservation.

Article 1 : Domaine d'application des conventions générales de vente et d'utilisation

Les présentes conditions s'appliquent dans toute relation contractuelle conclue en ligne via le site www.excellence-park.com et à tout utilisateur dans le cadre des offres commerciales proposées sur le site www.excellence-park.com .

Le fait pour un client de passer commande auprès de la plate-forme implique l'adhésion entière et sans réserve du client à ces conditions générales, à l'exclusion de tous autres documents, tels que prospectus ou autres émis par Excellence Park et qui n'ont qu'une valeur indicative. La modification des conditions générales et/ou particulières ne peut résulter que de l'acceptation formelle et écrite de Excellence Park. Toute condition contraire aux conditions générales et/ou particulières opposée par le client sera, donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à Excellence Park quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que Excellence Park ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

Les présentes Conditions Générales de Vente (dites « CGV ») s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat des services suivants : Excellence Park a pour activité la location de parking sur terrain privé, de prestation de navette proposés aux clients non professionnels et professionnels sur le site internet. Les caractéristiques principales des services sont présentées sur le site internet. Le client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un service est de la seule responsabilité du Client. Ces CGV sont accessibles à tout moment sur le site internet et prévaudront sur tout autre document. Le client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne du site le site internet. Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique

de Excellence Park constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le client.

Article 2 : Accès au service de réservation de parking.

2.1 La réservation se fait en ligne, sur le site www.excellence-park.com. Il est ouvert à toute personne physique ou morale.

2.2 Tout utilisateur désirant accéder au service de réservation de Excellence Park doit s'enregistrer au moyen d'une saisie informatique sur le site www.excellence-park.com dans la rubrique » Réservation « .

- A l'issue de la procédure de souscription d'une réservation, l'utilisateur recevra un courrier électronique de confirmation reprenant les éléments essentiels de la réservation.

Article 3 : La réservation.

3.1 L'utilisateur a la faculté de souscrire aux offres de réservation de Excellence Park.

L'intégralité des offres proposées par Excellence Park est soumise à la présente convention.

- Les informations contractuelles des différentes offres sont présentées en langue française et feront l'objet d'une confirmation au moment de la procédure de souscription en ligne. Excellence Park se réserve le droit d'annuler toute réservation d'un utilisateur en cas de non-conformité, concernant cette réservation, sans que celui-ci puisse réclamer une quelconque indemnité à quelque titre que ce soit.
- La validation par le Client de sa réservation, vaut acceptation des présentes Conditions générales pleinement et sans réserve. Les données enregistrées par Excellence Park sur le site Excellence Park constituent la preuve de l'ensemble des informations passées entre Excellence Park et ses clients.
- Le client reçoit par mail la confirmation de sa réservation avec la date, l'heure d'arrivée au parking et un itinéraire d'accès.
- Excellence Park ne pourra être tenu responsable en cas de non-respect de la date et de l'heure de rendez-vous fixé dans le mail de confirmation.
- Les services commandés par le client seront fournis selon les modalités suivantes : Lors d'une dépose de véhicule, le client s'engage à arriver dans un délai d'au moins 30 minutes avant le début de sa convocation à l'aéroport. Excellence Park ne pourra être tenue pour responsable en cas de non-respect de l'heure de rendez-vous fixée par le client.
- Le client lors de sa commande sélectionne le type de de véhicule correspondant à la catégorie de son véhicule définie ci-dessous. Toutefois Excellence Park se réserve le droit de contrôler si le véhicule correspond bien à la catégorie préalablement choisie. Si tel n'était pas le cas Excellence Park refacturerait au client la différence de prix.

<u>Les catégories (listes non exhaustives)</u> :

2 roues

Véhicules avec remorque

Caravane / camping-car

Véhicule : véhicules de type et de gabarit Renault Twingo, Ford KA, Fiat Panda, Ford Fiesta, Volkswagen Polo, Renault Laguna, Peugeot 508, BMW série 3, BMW série 5, Mercedes classe C, Citroën C5, Volkswagen Passat, Citroën Nemo, Citroën Berlingo, Fiat Firorino, Fiat Doblo Cargo, Ford Transit Courier, Ford Transit Connect, Mercedes-Benz Citan, Opel Combo Cargo, Nissan NV200, Peugeot Bipper, Peugeot Partner, Renault Kangoo, Volkswagen Caddy, Citroën Berlingo et Peugeot Partner Electric, Gruau electron II, Nissan E-NV200, Renault Kangoo ZE

Utilitaire / Pick-up / 4×4 : véhicules de type et de gabarit Citroën Jumpy, Fiat Talendo, Ford Transit Custom, Mercedes Vito, Nissan NV300, Opel Vivaro, Peugeot Expert, Renault Trafic, Toyota Proace, Volkswagen Transporter, Citroën Jumper, Fiat Ducato, Ford Transit 2T, Iveco Daily, Mercedes Sprinter, Nissan NV400, Opel Movano, Peugeot Boxer, Renault Master, Volkswagen Crafter, Fiat Fullback, Ford Ranger, Isuzu D-Max, Mercedes-Benz classe X, Mitsubishi L200, Nissan Navara, Renault Kangoo pick-up, Renault trafic pick-up, Renault Alaskan, Toyota Hilux, Volkswagen Amarok

Camion : véhicules de type et de gabarit Fuso Canter, Isuzu série N, Nissan trucks NT400 Cabstar, Renault Trucks Maxity

- La prestation d'état des lieux destinée uniquement sur les prestations optionnelles et facturée 10 euros TTC comprend la rédaction d'une fiche d'état des lieux sur papier effectuée par un de nos salariés lors de la récupération du véhicule client . Le client ne pourra contester l'état de son véhicule a moins qu'il y a un état des lieux contradictoire
- L'entreprise s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir les services commandés par le Client, dans le cadre d'une obligation de moyen.

Article 4 : Le prix et la procédure de paiement.

4.1 Les prix des différents services sont exprimés en euros – calculés TTC – par véhicule pour la durée réservée – par tranche de 24h. Le prix est variable en fonction notamment de la formule de réservation choisie, laquelle est amenée à évoluer régulièrement du fait de la politique tarifaire pratiquée dans le parking.

4.2 Le prix du service choisi est payé en totalité lors de la commande sur internet par carte bancaire uniquement, au moyen d'un système de paiement sécurisé, ou en espèce ou carte bancaire lors du dépôt du véhicule au parking.

Si l'Utilisateur souhaite bénéficier d'un code promotionnel, l'Utilisateur doit remplir les conditions applicables audit code promotionnel. L'Utilisateur souhaitant bénéficier d'un code promotionnel doit remplir le champ « J'AI UN CODE PROMO » lors de la passation de la commande.

4.3 Excellence Park se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment sans préavis (ces modifications n'auront bien sûr pas vocation à s'appliquer aux réservations déjà enregistrées).

Les produits sont toujours facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement de la souscription à l'une des offres ou services

4.4 Au-delà de trois passagers tout passager supplémentaire lors de la réservation ou hors réservation est facturée 5 € TTC.

4.5 La journée supplémentaire est facturée 10 € au-delà de minuit (00h00).

4.6 Un transfert aller et retour en navette gratuit. Transfert supplémentaire en navette facturé 30€ TTC.

4.7 Majoration de 10 £ TTC à payer sur place pour les arrivées ou départs entre 20h00 et 07h00

4.8 Majoration de 10 £ TTC à payer sur place pour une entrée ou sortie un jour férié

4.9 Excédent bagages au – delà de 2 bagages par personne = 5 £ TTC le bagage supplémentaire

Article 5 : La durée de validité des offres.

L'intégralité des offres de services émanant de la plateforme Excellence Park, comprenant les offres de réservations de parking, et les options, ne sont valables que durant leur présence effective sur le site www.excellence-park.com . Dans l'hypothèse où une offre à durée limitée serait mise en place, cette dernière précisera expressément sa durée de validité.

Article 6 : Responsabilité.

6.1 Excellence Park n'est pas responsable d'un préjudice dont souffre le client, à l'exception des dommages causés au véhicule et dus à la malveillance ou à une faute grave de Excellence Park ou de ses collaborateurs.

6.2 Excellence Park exclut toute responsabilité en matière de vol, de cambriolage ou de dégâts. En signant le contrat de parking le client accepte les conditions générales.

6.3 Le client doit justifier d'une police d'assurance valide sur son véhicule pendant toute la période de son séjour.

6.4 Excellence Park reste responsable de tout dommage de quelque nature qu'il soit, occasionné au client lors de son transfert à l'aéroport. Dans cet objectif il a souscrit une assurance responsabilité civile auprès de la compagnie d'assurance Allianz.

6.6 Le client se doit d'être assuré pour tout conducteur avec circulation véhicule confié.

6.7 Le client doit laisser à bord son assurance automobile à jour jusqu'à la fin de la prestation et le contrôle technique à jour.

Article 7 : Les obligations de Excellence Park et assurance annulation

7.1 Excellence Park s'engage à mettre en œuvre tous les moyens à sa disposition pour garantir à ses clients l'accès au service dans les limites des conditions générales de vente.

- Seule l'annulation 24 heures avant le début de la prestation, faite par écrit (courrier, courriel), pourra faire l'objet d'un remboursement intégral du prix sous la forme d'un avoir du montant de l'offre en exclusion de toute indemnité supplémentaire. En tout état de cause, l'absence de réclamation du client pendant les 48h suivant la réception de la confirmation de la réservation avec l'horaire du rendez-vous sur le parking vaut acceptation pleine et entière de cette dernière et exclut à ce titre la possibilité de contestation ultérieure. Il est donc recommandé au client d'effectuer une vérification de son courrier électronique.
- Une assurance annulation est proposée à nos clients, afin de leur permettre d'obtenir le remboursement de la prestation sans avoir à justifier les raisons. Toutefois, cette assurance ne pourra pas s'appliquer dans la mesure où la prestation a été partiellement utilisée.
- Aucun remboursement ne sera envisagé si le client demande l'annulation de sa réservation après l'heure d'entrée au parking.
- Dans le cas où le client récupérerait son véhicule avant la date et l'horaire convenu, il ne pourra prétendre à aucun remboursement, dans la mesure où sa réservation est ferme et définitive.
- Seules les réclamations formulées avant d'avoir quitté la zone de parking de L'entreprise seront prises en compte.

Article 8 : Obligations à la charge du client.

8.1 Ce dernier est soumis à l'obligation de payer le prix dans les conditions décrites à l'article 4. Tout manquement à cette obligation entraîne de fait l'annulation de la réservation de plein droit.

- Toute personne utilisant le service fourni par Excellence Park se doit de le faire en respect des législations nationales et communautaires.
- Lors de son retour, le client s'engage à contacter par téléphone sur le numéro dit « navettes » Excellence Park uniquement quand l'ensemble des bagages sont en sa possession pour les bagages en soute ou une fois avoir passé la douane pour les bagages en cabines. L'envoi d'un SMS est accepté uniquement pour les personnes malentendantes et muettes.
- Lors du retour, Excellence Park se réserve le droit de ne prendre que le chauffeur des véhicules pour des raisons de surcharge des navettes ou retard des avions.

- Le client s'engage à prévenir Excellence Park en cas de retard de plus de 10 minutes sur son heure d'arrivée, par téléphone uniquement. Dans le cas contraire sa réservation sera annulée et des frais de 10 euros pourront lui être demandés pour la réactivation de sa réservation. Le transport à l'aéroport se fera suivant les disponibilités de planning de Excellence Park.
- Il appartient au client de s'assurer que son véhicule est dans un état de fonctionnement correct lors de son dépôt au parking.
- Les pannes de toutes natures nécessitant une intervention sur le véhicule en stationnement sur notre parking seront à la charge du client.

Article 9 : Interruption du service.

En raison du caractère technique et global du réseau Internet, Excellence Park ne saurait garantir l'utilisateur de toute interruption du service, qu'il soit de son fait ou de celui de l'un des prestataires techniques. L'utilisateur ne peut en outre engager la responsabilité de Excellence Park lorsque l'arrêt du service résulte d'une défaillance technique, d'une opération de maintenance ou de mise à jour, d'une panne technique ou d'un cas de force majeure. Excellence Park s'engage en revanche à mettre tous les moyens à sa disposition afin de limiter cette interruption.

Article 10 : Droits d'auteur et propriété intellectuelle.

Tous les textes, commentaires, ouvrages, illustrations et images, architecture du site et base de données reproduits sur les sites www.excellence-park.com sont réservés au titre du droit d'auteur ainsi qu'au titre de la propriété intellectuelle. A ce titre et conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle, seule est permise l'utilisation pour un usage privé sous réserve de dispositions différentes, voire plus restrictives, du code de la propriété intellectuelle. Il est cependant interdit au client, en dehors de cet usage, de copier, reproduire, diffuser, vendre, publier, exploiter de toute autre manière et diffuser dans un autre format sous forme électronique ou autres les informations présentes sur les sites www.excellence-park.com . En conséquence, toute autre utilisation est constitutive de contrefaçon et sanctionnée au titre de la propriété intellectuelle, sauf autorisation préalable de Excellence Park. Toute reproduction totale ou partielle du catalogue du site www.excellence-park.com comprenant l'ensemble des offres publiées est strictement interdite. Tous les éléments cités sont soumis à un droit strict de reproduction tel que défini dans le code de la propriété intellectuelle et limité à l'affichage des pages sur son écran. Toute autre reproduction est strictement interdite.

Article 11 : Modification des présentes conditions.

Excellence Park se réserve le droit de modifier tout ou partie des présentes conditions.

Article 12 : Loi applicable.

Les conditions générales, tous les actes et opérations en vertu des présentes ainsi que les droits et obligations des parties aux présentes seront régies et interprétés conformément au droit français.

Article 13 : La juridiction territorialement compétente.

Pour tout litige ou toute contestation pouvant survenir relativement à la formation, l'interprétation, l'acceptation ou l'exécution du présent contrat, seuls seront compétents les tribunaux du ressort du siège social de la société.

Pour toute demande d'information, de précisions et réclamation éventuelles, merci de contacter Excellence Park à l'adresse postale ou mail de Excellence Park indiquée dans les mentions légales.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, auprès des instances de médiation sectorielles existantes ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation. Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes CGV et qui n'auraient pas fait l'objet d'un règlement amiable entre le vendeur ou par médiation, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client devra au préalable avoir saisi Excellence Park d'une réclamation écrite.

La plateforme de règlement en ligne des litiges mise à disposition par la Commission Européenne est accessible à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/consumers/odr.

Article 14 : Autonomie des clauses du contrat.

Dans l'éventualité où l'une des dispositions des conditions générales serait réputée inapplicable en vertu du droit en vigueur, les parties conviennent de la renégocier en toute bonne foi afin de préserver la position économique dont elles bénéficient au plus près de celle mentionnée au titre de la disposition rendue inapplicable. Si elles ne parviennent pas à remplacer cette disposition de façon mutuellement acceptable et applicable, cette disposition sera exclue des conditions générales, le reste des conditions générales sera interprété comme si ladite disposition était exclue, le reste des conditions générales sera applicable conformément aux conditions de ce dernier.

Article 15 : Droit de rétractation

En application de l'article L 121-21 du Code de la Consommation, lors de la souscription aux services à distance, le client dispose d'un délai de quatorze (14) jours francs à compter de

l'acceptation de l'offre de service pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs, ni à payer de pénalités, en adressant un courrier recommandé avec avis de réception au Prestataire. Lorsque le délai de quatorze (14) jours expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Si le client exerce son droit de rétractation dans les conditions mentionnées ci-dessus, il peut, le cas échéant, demander le remboursement des sommes déjà payées selon les termes prévus aux conditions particulières du service concerné. Le remboursement sera effectué au client dans un délai de trente (30) jours suivant la date de la rétractation. Dans l'hypothèse où le client utiliserait le service avant l'expiration du délai précité, il ne pourra plus exercer son droit de rétractation.

Pour exercer son droit de rétractation, le Client remplit le formulaire disponible ci-dessous et l'envoie à contact@excellence-park.com. **Un accusé de réception de sa demande de rétractation lui sera adressé par mail.**

Le client peut également adresser une demande de rétractation dénuée d'ambiguïté par courrier postal à l'adresse suivante EXCELLENCE PARK – 3 route de moussy 77230 Villeneuve sous Dammartin. Pour exercer le droit de rétractation, le Client doit notifier son nom, son adresse Postale et, lorsqu'ils sont disponibles, son numéro de téléphone et son adresse électronique, ainsi que sa décision de se rétracter du contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté.

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AU FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Article 16 : Droit de cession

Le client s'interdit de céder tout ou partie du contrat sans l'accord exprès préalable et écrit de Excellence Park. Excellence Park se réserve le droit de céder tout ou partie du contrat sans en informer le client mais sous réserve du respect de ses obligations au titre des présentes.

Article 17 : La force majeure

La force majeure sera ici entendue comme tout événement extérieur et imprévisible. Elle comprend en outre actes des autorités civiles ou militaires, incendies, inondations, séismes, tempête, grêle et tout autre dégât lié à des causes naturelles, émeutes, guerres, actes de sabotage, défaillances de réseaux, erreurs de codage de fichiers électroniques, limites de logiciels ou incapacité d'obtenir des services de télécommunication ou mesures gouvernementale. Ni Excellence Park, ni aucune partie tierce participant à la fourniture du service ne seront tenus responsables en cas de défaillance ou de retard dans l'exécution de leurs obligations au titre des conditions générales, résultant de causes indépendantes de leur volonté tel que précédemment définies, pour autant, toutefois, que les parties concernées prennent toutes les dispositions raisonnables afin d'atténuer les effets résultant desdites situations.

Article 18 : Collecte des données personnelles.

Les données personnelles communiquées par l'Utilisateur lors de l'utilisation du Site (y compris les données de géolocalisation et les données bancaires de l'Utilisateur) permettent à Excellence Park de gérer la relation avec l'Utilisateur, de fournir les Services proposés sur le Site et d'adresser le cas échéant des offres commerciales à l'Utilisateur. Les données indispensables à Excellence Park sont signalées par un astérisque lors de la création du Compte Personnel. A défaut de mention de ces données obligatoires, le Compte Personnel ne pourra pas être créé. Les autres informations dont la fourniture est facultative sont destinées à mieux connaître l'Utilisateur et à améliorer les Services qui lui sont proposés. L'absence de renseignement de ces données facultatives n'empêchera pas la création d'un Compte Personnel Utilisateur.

Excellence Park est le responsable du traitement des données collectées sur le Site.

Conformément à l'article L. 223-2 du Code de la consommation, l'Utilisateur est informé que s'il ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, il peut s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique, disponible à l'adresse www.bloctel.gouv.fr.

Conformément à la loi n° 78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978, telle que modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification, d'opposition, de suppression, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité des données personnelles le concernant ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de ses données à caractère personnel après sa mort. L'Utilisateur peut exercer ce droit en adressant un courrier au Service Clients EXCELLENCE PARK – 3 route de moussy 77230 Villeneuve sous Dammartin ou une demande par courrier électronique à l'adresse mail.contact@excellence-park.com. Toute demande en ce sens est gratuite, n'a pas à être motivée et pourra intervenir à tout moment y compris après la collecte des données personnelles de l'Utilisateur. Elle devra toutefois être signée, accompagnée d'une photocopie de la pièce d'identité de l'Utilisateur, portant sa signature, et préciser l'adresse à laquelle doit parvenir la réponse. Une réponse sera adressée à l'Utilisateur dans un délai de deux mois suivant la réception de la demande.

Les données personnelles communiquées par l'Utilisateur lors de l'utilisation du Site Excellence Park sont conservées par Excellence Park pour une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées, et conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. A l'expiration de cette durée, l'ensemble des données personnelles communiquées par l'Utilisateur sera automatiquement supprimées.

Lors de la consultation du Site , des informations relatives à la navigation de l'Utilisateur sont susceptibles d'être enregistrées dans des fichiers cookies installés sur l'ordinateur ou le terminal mobile de l'Utilisateur, sous réserve des choix exprimés par l'Utilisateur, qui sont modifiables à tout moment. Pour plus d'informations sur le type de cookies utilisés sur le Site, la finalité de chacun d'eux et sur les moyens de s'opposer et de paramétrer ces cookies, l'Utilisateur est invité à consulter les pages Cookies et Politique de Confidentialité présentes sur le Site et l'Application, en cliquant sur les liens correspondants.

En souscrivant à la Newsletter, le Client reçoit régulièrement par courriel des informations sur les activités de Excellence Park pouvant l'intéresser ainsi que des offres commerciales. Le

Client peut à tout moment se désabonner en cliquant sur le lien en bas du mail ou via la rubrique « espace client » sur le Site.

Dispositif de vidéoprotection :

Le parking est placé sous vidéo protection afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes. Toutefois, le service souscrit donne droit à un droit de stationnement et non un droit de gardiennage, de surveillance ou de dépôt. Le droit de garer un véhicule dans le parc de stationnement est donc consenti aux risques et périls de l'usager. Ces installations sont conformes à la législation et reposent sur une autorisation délivrée par la préfecture concernée.

Le responsable de Site et certaines personnes habilitées sont susceptibles d'avoir accès aux images enregistrées. Une liste des personnes autorisées à consulter les images est disponible à l'accueil parking.

Les enquêtes de satisfaction

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue Excellence Park réalise une enquête de satisfaction auprès des clients. Excellence Park peut être amené à récolter les informations personnelles des Clients pour effectuer un tirage au sort et faire gagner des lots.

Article 19 : Médiation en cas de litige

Conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation, après avoir saisi le service clients et à défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours, le Client peut saisir gratuitement le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : www.mtv.travel.

Le Client a également la possibilité d'accéder à la plateforme européenne des litiges mise en place par la Commission européenne à l'adresse suivante : https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/index.cfm?event=main.home.show&lng=FR .

La solution proposée par le Médiateur ne s'impose pas aux Parties, qui restent libres à tout moment de sortir du processus de Médiation.

Médiateur CM2C (Centre de la médiation de la consommation des conciliateurs de justice) :

01.89.47.00.14, cm2c@cm2c.net